

Carpentras

CAPITALE DU COMTAT VENAISSIN

Le journal d'informations de la Ville de Carpentras - n° 132 - Janvier 2016

VIE DES QUARTIERS



Travaux, recensement, séniors, tourisme, nouveaux commerces, jeunesse, emploi... **P.4**

AGENDA DES SORTIES



Concerts, visites découvertes, lecture en musique, expositions, ballet... **P.9**

PATRIMOINE



Les halles médiévales **P.16**

www.carpentras.fr



DOSSIER

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE

RETROSPECTIVE



Samedi 5 decembre

Rassemblement organisé par Amnesty International contre la peine de mort
Place Maurice-Charretier



Vendredi 11 decembre
La truffe de Noël en fête
Parvis de de l'Office de Tourisme

Samedi 12 decembre

Spectacle d'ouverture des 8^e Noëls Insolites
Place d'Inguibert



Vendredi 11 decembre

Anim'Art
"Dix nez music Awards"
Espace Auzon



Dimanche 13 decembre

Concert de Noël du conservatoire
Espace Auzon

Mardi 15 decembre

Visite de Patrick Kanner,
Ministre de la Ville,
de la jeunesse et des sports
ESC Villemarie et au RILE

Retrouvez la vidéo
en flashant le QR code



Jedi 16 decembre

Anim'Art : "Dj'al" - Espace Auzon



Retrouvez la vidéo en flashant le QR code



Jedi 17 decembre
Inauguration des nouveaux locaux du SHLRU
Rue Porte-d'Orange



Une nouvelle année commence, pour notre ville comme pour chacun d'entre nous. 2016 sera riche en travaux.

Avec, tout d'abord, l'aménagement de la future bibliothèque Inguimbertaine, qui va s'installer dans les murs de l'ancien hôtel-Dieu.

Les entreprises ont commencé le travail durant l'été, elles le poursuivront durant toute l'année. Puis viendra le temps du transfert des ouvrages. Un chantier sur lequel les équipes de la bibliothèque œuvrent depuis déjà plusieurs années.

Le centre-ville aussi sera en chantier, avec la poursuite de la rénovation des commerces et de la voirie des rues Porte-de-Montoux et Porte-de-Mazan.

Autour de la mairie, les places de la Juiverie et Maurice-Charretier (place de la mairie) vont être réaménagées, et partiellement piétonnisées, même si il restera toujours possible de se rendre jusqu'à la mairie en voiture.

Cet effort constant pour renforcer l'attractivité de notre commune porte ses fruits depuis déjà plusieurs années.

L'image de Carpentras change, on voit de nouveau en elle la ville dynamique et conviviale qu'elle a toujours été au fil des siècles, mais également ville de culture et de patrimoine.

Cette nouvelle année s'annonce donc riche de potentialités. Notre ville s'affirme de plus en plus dans son aire géographique, ses habitants ne manquent pas une occasion de lancer de nouveaux projets et de nouvelles idées, comme la jeune créatrice de jeu pour enfants dont vous trouverez le portrait dans ce magazine. Puisse donc cette année 2016 être heureuse, bienveillante et joyeuse, pour tous celles et ceux qui vivent et qui font vivre Carpentras.

Francis Adolphe

Maire de Carpentras

*Président de la communauté d'agglomération
Ventoux Comtat Venaissin*



Bulletin d'informations de la Ville de Carpentras

Publication mensuelle gratuite
Hôtel de Ville
Place Maurice Charretier, 84200 Carpentras - Tél. 04 90 60 84 00

Directeur de la publication : Francis Adolphe.
Rédaction et maquette : Service communication de la Ville de Carpentras.

Crédits photos : Tous droits réservés Ville de Carpentras et Fotolia.com

Impression : Imprimerie DE RUDDER - Avignon

Édité à 16.500 exemplaires.
Dépôt légal : Janvier 2016. N° ISSN : 1269-2158



VIE DES QUARTIERS p 4/5/6/7/8



AGENDA DES MANIFESTATIONS p 9/10/11



Dossier p 13/15
"Le conseil municipal des enfants"

VIE DES QUARTIERS p 4/5/6/7/8

AGENDA p 9/10/11

BD - Interlude p 12

DOSSIER THÉMA p 13/14/15

PATRIMOINE CARPENTRASSIEN p 16

GAZETTE DE L'INGUIMBERTINE p 17

TRIBUNE LIBRE p 18

VIE PRATIQUE p 19

PORTRAIT p 20

[VIE LOCALE] Recensement : c'est parti !



Cette année, le recensement se déroulera dans notre commune, du 21 janvier au 27 février 2016. Voici toutes les informations pour mieux comprendre !

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement... C'est simple, utile et sûr !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE !

Un agent recenseur, recruté par la mairie, se présentera chez vous, muni de sa carte officielle, et vous remettra un questionnaire. Vous avez deux possibilités :

- Soit remplir le questionnaire, seul ou avec l'agent recenseur qui peut vous aider si vous le souhaitez.

Ce dernier viendra ensuite le récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

- Soit répondre en ligne, comme déjà 3,4 millions de personnes, avec les identifiants remis par l'agent recenseur.

Pour ça, rien de plus facile. Rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr (rubrique "Accéder au questionnaire en ligne").

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR

Toutes vos informations personnelles sont protégées, seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel. ■

Pour plus d'informations
www.le-recensement-et-moi.fr



Seul six agents recenseurs sont habilités à vous questionner au nom de l'Insee

Leurs noms : Véronique Alméras, Christine Couta, Fabienne Graf, Sébastien Cavellart, Mélanie Matoso et Aline Bauer.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à leur réclamer leur carte d'agent recenseur.

Retrouvez la vidéo de présentation de la campagne de recensement en flashant le QR code ci-contre >



REF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF...



BIENVENUE

David Martin, jeune pâtissier lorrain travaillant dans la restauration haut de gamme depuis dix ans, vient d'ouvrir sa pâtisserie en face du Centre Saint-André. Formé chez les grands maîtres de sa discipline, il propose aussi bien sucré que salé.

PÂTISSERIE DAVID MARTIN

284, avenue du Comtat-Venaissin
Ouverture tous les jours de 7h à 19h

[EMPLOI] Démarches facilitées à Pôle emploi

Après l'ouverture d'une agence toute neuve, avenue des Tilleuls, Pôle emploi vient de mettre en place toute une série de changements, afin de simplifier les démarches d'inscription, mais aussi de personnaliser la relation avec les demandeurs d'emploi.

GESTION DU DOSSIER EN LIGNE

Tout d'abord, les inscriptions à Pôle emploi se feront désormais exclusivement en ligne.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, il vous suffit de vous rendre, le matin, dans votre agence Pôle emploi, et de réaliser cette démarche depuis l'une des bornes internet mises à votre disposition.

Si vous réalisez cette inscription depuis chez vous et que vous avez besoin d'une assistance, vous pouvez appeler le 3949 depuis votre téléphone.

A noter : si vous avez déjà été inscrit, la réinscription est encore plus simple, puisqu'un grand nombre d'informations sont déjà renseignées.

Cette inscription en ligne permet ainsi au demandeur d'emploi de gérer sa situation de manière entièrement dématérialisée.

Les pièces justificatives du dossier sont envoyées par mail et tous les justificatifs de situation ou de versement d'indemnisation sont téléchargeables.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pôle emploi renforce également la personnalisation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Celui-ci commence maintenant plus rapidement, puisque le premier entretien, qui a pour but de faire un point complet sur la situation, a désormais lieu dans un délai de deux à quatre

semaines à partir du moment où il s'est inscrit.

Le suivi par un conseiller démarre dans un délai maximal de 2 mois après l'inscription. Ce conseiller sera le même tout le long de la recherche d'emploi, et il est possible d'échanger avec lui par mail. ■

**Vous pouvez contacter votre conseiller par mail à tout moment.
Retrouvez son adresse sur votre espace personnel pole-emploi.fr**

... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN BREF... EN



BIENVENUE

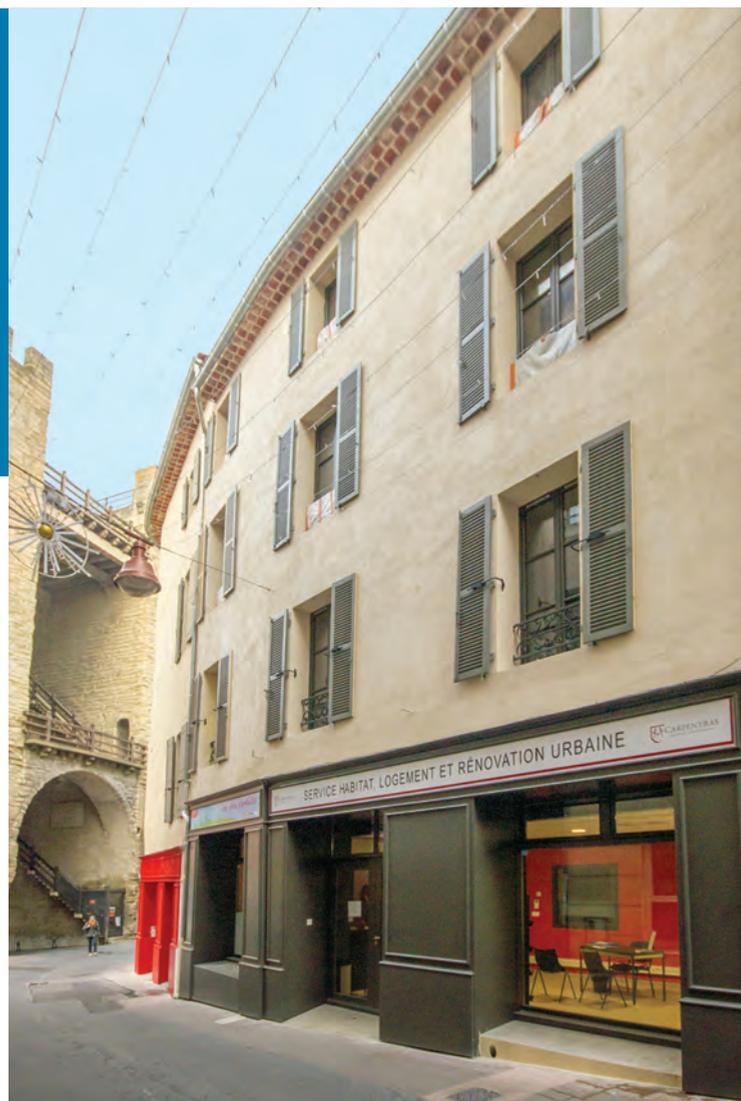
Blabla' Hair, c'est le nom du nouveau salon de coiffure installé dans le nouveau pôle commercial de l'avenue Jean-Henri Fabre. Animé par Christine Bartet et son équipe, ce salon est ouvert non stop du mardi au samedi. Et il propose des prix préférentiels pour les étudiants !

BLABLA'HAIR

**130, avenue Jean-Henri Fabre - 04 13 07 79 71
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h**

[VIE LOCALE] Logement, commerces : le SHLRU vous accompagne

Installé dans de nouveaux locaux, au 64 rue Porte-d'Orange, le Service habitat logement et rénovation urbaine (SHLRU) est votre interlocuteur, que vous soyez à la recherche d'un logement ou d'un local professionnel. Il est également la cheville ouvrière de la rénovation de la ville.



Le Service habitat logement et rénovation urbaine (SHLRU) remplit plusieurs missions. En matière d'habitat, il veille à la production de logements conformément au plan local de l'habitat, en développant, diversifiant et améliorant l'offre locale. Il contribue également à l'amélioration des logements existants, en coordonnant la lutte contre l'habitat dégradé ou insalubre et en aidant à la remise en état de façades d'immeubles.

Dans le domaine du logement, le service accueille et accompagne les demandeurs de logements, aussi bien vers les bailleurs sociaux que vers les propriétaires privés. Il travaille aussi à la définition et au suivi des politiques d'attribution de logement, et veille notamment à la mixité sociale.

En matière de rénovation urbaine, le SHLRU travaille à la requalification des quartiers d'habitat social à la redynamisation du centre historique, et au renforcement de son attractivité par des actions de revitalisation du commerce et d'amélioration du cadre de vie.

À cet effet, un chargé de mission « commerce » a été embauché pour aider les commerçants dans leur installation, définir avec eux des animations commerciales, trouver des solutions pour requalifier les devantures...

Une autre chargée de mission travaille quant à elle sur des actions de proximité pour améliorer le cadre de vie des habitants et faciliter l'usage des services et équipements mis à leur disposition.

Le service, enfin, accompagne la mise en œuvre de la clause d'insertion professionnelle dans les marchés publics. Ce dispositif permet de réserver à des demandeurs d'emploi des heures de travail sur des chantiers financés par la ville et leur offre l'opportunité de montrer leurs savoir-faire auprès des entreprises.

À ce jour, 6 000 heures d'insertion ont été réalisées et 29 personnes en ont bénéficié et ont ainsi pu rebondir, vers l'emploi, la formation ou un projet de création d'entreprise. ■



Service Habitat Logement et Rénovation Urbaine (SHLRU)
64, rue Porte-d'Orange
04 90 60 84 00

Horaires :
lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
mardi de 14h à 17h30
vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30



Séniors en forme

Lionel Tardieu, professeur de danse classique au Conservatoire municipal, propose un cours de maintien corporel et renforcement musculaire, pour les seniors.

« On travaille les articulations, la ceinture abdominale notamment ».

Les cours ont lieu le mardi de 15h45 à 17h, à la Charité.

Inscription et information auprès du CCAS

83, rue de la Monnaie - 04 90 60 44 88

[VIE LOCALE] Logis des jeunes : l'esprit ouvert



Engagé dans une démarche de rénovation, le Logis des jeunes, qui est à la fois un foyer pour jeunes travailleurs et une auberge de jeunesse, se rend plus accessible, notamment grâce à un site internet.

Depuis l'été, la nouvelle équipe d'administration du Logis des jeunes, emmenée par son président, Régis Treutenaere, travaille d'arrache pied pour redynamiser la structure, qui a connu au printemps quelques heures délicates.

Homme d'entreprise, bénévole dans le milieu sportif, Régis Treutenaere a pris à bras le corps la remise en route d'une structure qui, selon lui, est riche de nombreux atouts. « L'ADN du Logis des jeunes, c'est évidemment l'accompagnement des jeunes qui se forment ou commencent à vivre de manière autonome », précise-t-il.

« Mais pas que ! Nous avons la capacité d'accueillir aussi bien des individus que des groupes, tant pour l'hébergement que pour la restauration. »

Depuis quelques mois déjà, les choses évoluent : « Nous avons reçu un mariage il y a quelques semaines, ce qui ne s'était jamais fait en trente ans. Et samedi dernier, nous avons accueilli l'assemblée générale de la fédération Provence de natation », s'enorgueillit le président de l'association.

La première étape de cette opération de redressement est bien évidemment de beaucoup mieux faire connaître les différents services et prestations proposés par le Logis des jeunes. Et pour cela, un nouveau site internet, accessible depuis les ordinateurs comme depuis les téléphones ou les tablettes, vient d'être mis en ligne.

« L'idée, c'est de présenter qui nous sommes, de donner une image positive, et d'expliquer les multiples façons que nous avons d'accueillir les groupes autant que les individus.

Le Logis est un lieu de rencontre, un lieu passerelle », estime le président.

Le trésorier, Roland Davau, complète : « Cette année le Tour de France passe par le Ventoux, de manière générale il y a de plus en plus d'amateurs de cyclisme qui viennent passer quelques jours ici, parfois en groupe. Le Logis peut être une super possibilité d'accueil pour ces groupes ! » ■

Logis des Jeunes
201, impasse Maurice-Kallert
04 90 67 13 95

www.logisdesjeunes.com

[TRAVAUX] Une nouvelle vie pour la Carrière



Jusqu'au mois de juillet, les places Juiverie et Maurice-Charretier seront en travaux. Le but : redonner vie à la « Carrière », l'ancien quartier juif situé autour de la synagogue.

Depuis le début du mois de janvier, les travaux d'aménagement de la place Maurice-Charretier ont commencé. Ils ont pour but de mettre en valeur ce lieu, et de rappeler notamment son importance historique. En effet, c'est là que se dressait, jusqu'au XIX^e siècle, ce que l'on nommait la Carrière, c'est à dire le quartier juif de Carpentras.

Aujourd'hui, la trace la plus marquante de cette histoire est bien évidemment la synagogue, la plus ancienne de France et l'une des plus belle d'Europe, érigée en 1367 et visitée chaque année par plusieurs milliers de touristes venus du monde entier.



Le quartier juif de Carpentras a accueilli jusqu'à près de mille personnes.

Devenu insalubre, il a été démoli à la fin du XIX^e siècle, lors des grands travaux d'urbanisation de la ville. C'est donc pour lui redonner vie que ces travaux vont être engagés.

Concrètement, le tracé des limites de ces anciens bâtiments va donc apparaître sur la place piétonne aménagée sur trois des côtés de la mairie, la rue des Halles restant routière.

Les travaux comprennent la réfection du revêtement de la chaussée, l'enfouissement partiel des réseaux ERDF, Orange et Numéricable, le remplacement du réseau d'égout, le remplacement du réseau d'éclairage, la création d'un réseau pluvial, et la mise en place de conteneurs à déchets enterrés.

Les travaux vont durer six mois, jusqu'à l'été.

Vous pourrez accéder à proximité de la mairie en voiture par :

- la rue d'Inguibert
- la rue Porte-de-Mazan
- la rue Vigne ■

Les nouveaux badges en cours de distribution

Les bornes, vieillissantes, de l'espace piéton du centre-ville ont toutes été remplacées et la distribution des badges (permanents ou temporaires) aux différents ayant-droit a commencé. Si jamais vous estimez en faire partie, il vous faut récupérer le formulaire de demande de badge sur le site de la ville, ou à l'accueil de la mairie, le compléter avec les pièces nécessaires et le renvoyer par mail à l'adresse badge@carpentras.fr ou de le déposer à l'accueil de la mairie.

Qui peut bénéficier d'un badge permanent ?

- Les propriétaires ou locataires du centre-ville bénéficiant d'une place de stationnement dans une cour privative ou d'un garage.

Qui peut bénéficier d'un badge permettant un accès temporaire (30 minutes) ?

- Les propriétaires ou locataires du centre-ville, n'ayant pas de garage ou de place de stationnement réservée.
- Les commerçants souhaitant accéder à leur commerce en dehors des heures de livraison.

Pour bénéficier d'un accès ponctuel (déménagement, travaux, mariage...).

Un numéro de téléphone vous sera communiqué. Vous appelez la borne, celle-ci reconnaît le numéro de téléphone déclaré sur le formulaire de demande, vous délivre un ticket, à apposer en toute visibilité derrière votre pare-brise, et qui précise l'heure d'entrée dans la zone et le temps autorisé.



Tous les vendredis (jusqu'à mars)

Marché aux truffes

8h > 12h - Parvis de l'Office de tourisme

Tous les vendredis

Marché forain annuel

8h > 13h - parking des Platanes et centre-ville

Tous les dimanches

Vide-greniers / Brocante

Particuliers et professionnels.

Ambiance conviviale, chine... une journée idéale pour faire des affaires.

10h > 18h - parking des Platanes

Mercredi 6 janvier

ATELIER

Hors Piste

Parents, enfants et grands-parents, venez jouer avec les images, les mots, les formes, les matières, et partager un moment à la bibliothèque jeunesse.

De 14h à 17h

Bibliothèque Jeunesse, château de la Roseraie
Gratuit sur inscription au 04 90 63 00 92

Lundi 11 janvier

HISTOIRE DE L'ART

Jérôme Bosch et son temps

Par Chantal Duqueroux, historienne de l'art.

Organisé par l'association La Passerelle.

17h15 - La Charité - Tout public

Cycle de 8 heures :

non-adhérents : 35 €, adhérents : 30 €

Adhésion : 20 €/an, 30 € pour un couple

Renseignements : Marie-Christine Lanaspèze

04 90 63 43 61 - mc.lanaspeze@orange.fr

Mardi 19 janvier

THÉÂTRE

Le Père Noël est une ordure

(Voir page 9)



Mercredi 20 janvier

CONNAISSANCE DU MONDE

À la découverte du pays basque

Balayé par les embruns et lové sur les deux flancs des Pyrénées, le Pays basque fascine l'imaginaire des hommes.

De l'origine mystérieuse de ce peuple à la langue unique au monde, des aléas politiques à sa force légendaire, nous irons sur les traces de pêcheurs de baleines, de corsaires de Saint-Jean-de-Luz, d'explorateurs, autant de héros modestes aux prémices d'une diaspora si puissante. Hadrien a filmé la vie d'ouvriers, d'éleveurs en estive, de pêcheurs, de religieux, de pèlerins de Compostelle mais aussi la permanence de traditions par les danses, les fêtes de Pampelune ou encore la variété de la pelote...

Des rêveries de Victor Hugo à la Belle Epoque de l'impératrice Eugénie jusqu'à l'émergence d'un tourisme symbolisé par le surf, il montre la transformation de Biarritz et sa belle côte escarpée. Il vogue à travers l'économie de Bilbao, San Sebastian, Bayonne ou au gré des paysages ruraux, d'Espelette au sommet de la Rhune.

14h30 - Chapelle des Pénitents-Blancs

Tarif : 8 €, réduit : 7 € (étudiants, plus de 60 ans, handicapés, carte familles nombreuses), groupe : 6 € (dès 10 personnes), scolaires : 4 €, abonnements : 50 € / 7 séances

Lundi 25 janvier

HISTOIRE DE L'ART

Jérôme Bosch et son temps

Par Chantal Duqueroux, historienne de l'art.

Organisé par l'association La Passerelle.

17h15 - La Charité - Tout public

Cycle de 8 heures :

non-adhérents : 35€, adhérents : 30€

Adhésion : 20€/an, 30€ pour un couple

Renseignements : Marie-Christine Lanaspèze

04 90 63 43 61 - mc.lanaspeze@orange.fr

Mardi 26 janvier

BALLET

Rhapsodie / Les deux pigeons

Un programme romantique composé de la "Rhapsodie" que Rachmaninoff a écrit (1934) sur un thème de Paganini et du ballet "Les deux pigeons" d'André Messager (1886), un ballet inspiré d'une fable de La Fontaine, rarement montré et qui a été absent de la scène du Royal Opera House pendant 30 ans. Les deux ballets sont signés Frederick Ashton, chorégraphe fondateur du Royal Ballet et l'une des figures les plus influentes dans l'univers de la danse au XX^e siècle.

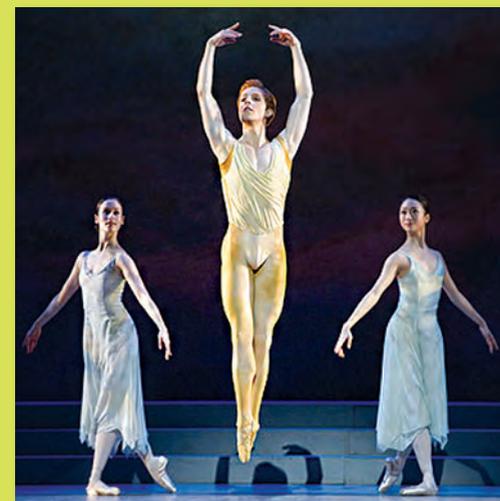
Retransmission en direct depuis le Royal Opera House de Londres.

20h15 - Cinéma Rivoli

Tarif : 15€, réduit : 13€ (hors frais de location)

Renseignements et réservation :

Cinéma Rivoli - 04 90 60 51 11



Jeudi 28 janvier

BONHEURS DE LECTURE

Récits du Grand Nord (1978)

de Jack London

Par l'association « Bonheurs de lectures »
En 1897, Jack London participe à "la ruée vers l'or". Il a l'espoir de faire fortune.

Il monte en Alaska, gagne le Klondike, parcourt les rives du Yukon... Mais tombe malade et se voit rapidement rapatrié.

Son échec est total. Il n'a pas trouvé une once d'or, mais il rapporte une expérience inestimable : il a vu et ressenti dans sa chair ce qu'était la vie dans les conditions extrêmes du grand Nord : le froid, la faim, les chiens, les loups, la lutte contre la nature et parmi des hommes prêts à tout.

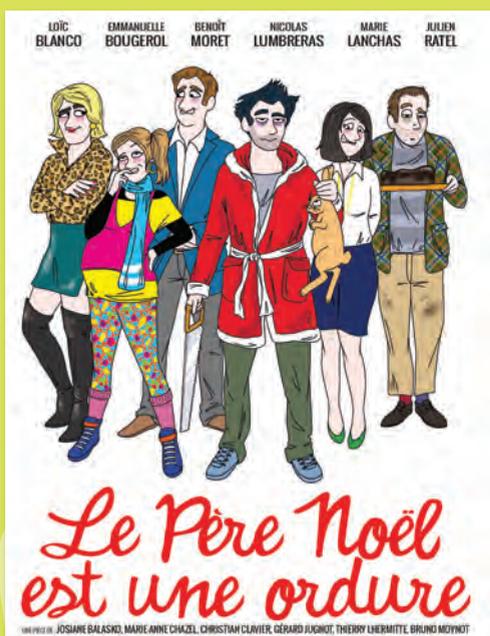
Il ne rapporte pas d'or, mais un monde d'histoires qui feront sa fortune. Dont celles, bouleversantes et terribles, qui seront lu ce soir-là.

18h30 - Théâtre de la Charité

Tarif : 7€, réduit : 5€ (hors frais de location)

Renseignement et réservations :

04 90 60 84 00 / www.carpentras.fr



Vendredi 29 janvier

CONCERT

Des voix pour Amnesty International

Avec le groupe vocal Féminin "L'air de rien" et par le groupe vocal mixte "Inter'Notes"

Sous la direction d'Isabelle Finck

21h - Espace Fenouil

Participation libre

Desserts offerts à l'issue du concert

Réservations jusqu'au 23/01

Renseignements au

04 90 65 01 67 ou 04 90 22 03 97

amnesty.comtatvenaissin@yahoo.fr

Vendredi 29 janvier

CONFERENCE

Les Médicis, histoire d'une dynastie européenne

Découverte en image de l'illustre famille italienne des Médicis, grande famille de mécènes ayant participé à l'essor des arts.

Proposée par Joëlle Saccoman, guide-conférencière.

avec l'association La Passerelle.

17h30 - Chapelle des Pénitents-Blancs

Tarif : non-adhérents : 7 €, adhérents : 4 €

Adhésion : 20 €/an, 30 € pour un couple

Renseignements : 04 90 63 43 61

mc.lanaspeze@orange.fr

Vendredi 29 janvier

CONCERT

Jazz autour d'un verre

Amandine Griffol débute sa carrière de chanteuse professionnelle au niveau national et international en 1996.

En 2014, elle fait la connaissance d'Eric Bonafos pianiste d'orientation Jazz, ensemble ils partagent la scène avec Gérard Couders aux saxophones, Jean Claude Vernet à la batterie et Eric Gadet à la contrebasse, autour d'un répertoire Jazz éclectique mêlant ces diverses influences.

Amandine Griffol, c'est un charisme, une présence scénique marquée par une voix chaude et une élégance sur scène.

20h30 - Chapelle de la Charité

Tout public

Tarif unique : 5€ (hors frais de location)

Renseignement et réservations :

04 90 60 84 00 / www.carpentras.fr



Lundi 1^{er} février

HISTOIRE DE L'ART

Les fresques italiennes 1470

Par Chantal Duqueroux, historienne de l'art.

Organisé par l'association La Passerelle.

17h15 - La Charité - Tout public

Cycle de 8 heures :

non-adhérents : 35 €, adhérents : 30 €

Adhésion : 20 €/an, 30 € pour un couple

Jedi 4 février

OPÉRA

La Traviata

de Giuseppe Verdi

La mise en scène de la Traviata par Richard Eyre constitue l'une des productions les plus populaires du Royal Opera House :

romantique, somptueuse, émouvante.

Une histoire d'amour basée sur la vraie histoire d'une courtisane française qui mourut en 1847 à l'âge de 23 ans.

Violetta, condamnée par la tuberculose, tombe amoureuse d'Alfredo, mais le père de celui-ci s'oppose à leur union, à cause du passé scandaleux de Violetta.

Le rêve d'amour est brisé et l'opéra nous met face à la chute violente et inexorable de la protagoniste.

Durée : 3h20 avec deux entractes

Retransmission en direct depuis le Royal Opera House de Londres.

19h45 - Cinéma Rivoli

Tarif : 15€, réduit : 13€ (hors frais de location)

Renseignements et réservation :

Cinéma Rivoli - 04 90 60 51 11

Vendredi 5 et samedi 6 février

ÉVÉNEMENT

Kolorz Festival

(Voir page 9)

Anim'art.
SAISON CULTURELLE 2015-2016

Les temps forts de l'année

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE
Mardi 19 janvier - 20h30 / Théâtre

KOLORZ FESTIVAL
Vendredi 5 et samedi 6 février - 21h
Musique électro

LA PETITE FILLE QUI AVAIT PERDU SON COEUR
Samedi 13 février - 15h
Spectacle musical jeune public

MICHEL FUGAIN & PLURIBUS
Samedi 5 mars - 20h30 / Variété tout public

HOMOCORDUS - ZOROZORA
Vendredi 18 mars - 20h30 / Théâtre musical

ZORRO
Samedi 16 avril - 16h / Théâtre familial

CHAPELLE DU COLLÈGE

Du 4 janvier au 12 février

ANNIE FAVIER

Désintégration - Métamorphose

La conscience extrême d'Annie Favier nous convoque devant la violence du monde contemporain, qui dérègle le mouvement de l'Histoire, qui déstabilise la verticalité de l'Humain, qui perturbe les forces géologiques et vitales. De cette désintégration du monde et de la vie irradie une beauté mystérieuse promesse de germination et de lumière...



MJC

Du 8 au 31 janvier

ARIANE SIROTA

Plasticienne

Vernissage le 8 janvier à 18h30

CIAP PATRIMONIA

Jusqu'au 27 février

LES VITRAUX DU COMTAT

MIS EN LUMIÈRE

Venez vous émerveiller par la splendeur et la modernité des vitraux qui vous entourent.

Ils ne datent pas tous du Moyen-Âge !

Le Comtat Venaissin regorge de trésors datant du XV^e siècle jusqu'à nos jours. Grâce à leur lumière et couleur, votre patrimoine brille de mille éclats ! Levez les yeux et redécouvrez la richesse artistique de ce monde de lumière et de couleurs...

OFFICE DE TOURISME

MAISON DE PAYS

Jusqu'au 29 janvier 2016

LA CRÈCHE GÉANTE

Venez voir et revoir en famille, les scènnettes de vie provençale dans la crèche géante de Gérald Roux et Alain Favier.

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h30

et de 14h (15h le mardi) à 18h.

L'Office de Tourisme sera fermé le 1^{er} et le 2 janvier.

CONTES ET LÉGENDES DE PROVENCE ET DU COMTAT.



... AUTOUR DU CLOÎTRE ENVAHI D'HERBES FOLLES, LES COLONNETTES SE FENDILLAIENT ÇA ET LÀ ; LES SAINTS DE PIERRE S'ÉCROULAIENT DANS LEURS NICHES RONGÉES PAR LA MOUSSE ET LE LIERRE ; RIEN NE TENAIT DEBOUT : NI UNE PORTE, NI UN VITRAIL ... ET LE MISTRAL SOUFFLAIT À TRAVERS LES CARREAUX CASSÉS, CHASSANT L'EAU DES BÉNITIERS ET ÉTEIGNANT LES CIERGES -



MAIS LE PLUS TRISTE, C'ÉTAIT LE CLOCHER, SILENCIEUX COMME UN PIGEONNIER VIDE ...

PAUVRES PÈRES BLANCS ! ON LES VOYAIT À LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU, DÉFILANT TRISTEMENT DANS LEURS ROBES RAPIÉCÉES, PÂLES ET MAIGRES, NOURRIS SEULEMENT DE CITRES ET DE PASTÈQUES ...



DERRIÈRE EUX VENAIT MONSIEUR L'ABBÉ, TOUT HONTEUX DE MONTRER SA CROSSE ROUILLÉE ET SA TÔTE DE LAINE BLANCHE TANGÉE PAR LES VERS.



CES INFORTUNÉS EN ÉTAIENT ARRIVÉS À SE DEMANDER S'ILS NE FERAIENT PAS MIEUX DE QUITTER CE LIEU DE MISÈRE POUR ALLER CHERCHER PITANCE AILLEURS, QUAND UN BEAU JOUR



... ON VINT ANNONCER AU PRIEUR QUE LE FRÈRE GAUCHER DEMANDAIT À ÊTRE ENTENDU EN CONSEIL.



OUI MON PÈRE, IL INSISTE. IL DIT QUE C'EST D'UNE IMPORTANCE CAPITALE !



DOSSIER

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

L'ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE



**Le 15 décembre dernier,
les élèves de onze
écoles élémentaires
de la commune ont élu
leurs représentants
au sein du conseil
municipal des enfants
(CME).**

**Comment s'est construit
ce conseil ?
À quoi va-t-il servir ?
Qui sont les jeunes élus ?**

**Toutes les réponses
sont dans ce dossier.**

QU'EST-CE QU'UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ?

Le premier conseil municipal d'enfants a été créé en 1979 à Schiltigheim, commune alsacienne du Bas-Rhin. L'Anacej (Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes) en décompte plus de 2 000 dans toute la France.

Le conseil a un rôle consultatif : ses décisions n'ont pas force réglementaire, sauf si elles sont ensuite approuvées par le conseil municipal ou le maire.

Le principe du conseil municipal des enfants, c'est de faire comprendre aux enfants comment fonctionne la démocratie, comment on décide d'actions d'intérêt général, et comment on les met en œuvre.

C'est pourquoi les conseillers participent activement, parfois même en mobilisant les autres enfants des écoles (exemple, pour une opération de nettoyage de la nature) à la réalisation de projets qu'ils ont défendus.





L'HISTOIRE DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANT

Hélène Cabassy, conseillère municipale déléguée au CME, explique comment s'est construit ce projet, qui était l'un des engagements de l'équipe municipale lors de sa réélection en 2014.



Par où avez-vous commencé ?

J'ai commencé par contacter les municipalités qui ont déjà mis en place un conseil municipal d'enfants, en commençant par les plus proches, Sarrians et Monteux, mais aussi Montélimar, qui est une ville d'une taille proche de la nôtre. J'ai rapidement perçu que ce dispositif s'appuyait sur l'investissement des enseignants.

J'ai alors pris contact avec l'inspecteur de l'Education nationale, qui a organisé une réunion avec tous les directeurs d'école en mars 2015.

Qu'est-ce qui est ressorti de cette réunion ?

Je leur ai présenté le projet, et leur avis a été sollicité sur le règlement et l'organisation envisagés.

Ils ont apporté des modifications très intéressantes, par exemple en étendant les candidatures aux classes de CM1 et CM2, et le corps électoral à toutes les classes du primaire, du CP au CM2. Nous sommes également tombés d'accord pour ne pas faire plus d'une réunion par mois, afin de ne pas trop charger le calendrier de travail.

Le projet a ensuite été validé en conseil municipal ?

Le projet a été validé le 23 juin dernier. La délibération a été votée à l'unanimité.

Nous avons ensuite fait une conférence de presse pour informer la population, et en particulier les parents, qu'il y aurait une élection à la rentrée.

Comment s'est déroulée l'élection ?

Je suis allée rencontrer chaque directeur d'école individuellement, en début d'année scolaire, pour échanger sur les modalités de la création de ce conseil, répondre à leurs interrogations et recueillir leurs idées.

Ensuite, d'autres élus adultes et moi-même avons expliqué aux élèves, dans chaque école, ce qu'était le CME, et ce que représentait le rôle de conseiller municipal enfants. Nous les avons appelés à faire connaître leur candidature.

125 élèves ont été candidats, soit un peu plus d'une dizaine par école, sachant que deux d'entre elles n'ont pas souhaité organiser cette élection, ayant déjà mis en place un conseil des écoliers.

Est-ce que les candidats ont fait campagne ?

Oui, du 1^{er} au 14 décembre. Ils devaient écrire une profession de foi, dans laquelle ils ont expliqué les raisons de leur engagement, et précisé un projet qu'ils avaient envie de réaliser avec le conseil. Le vote a ensuite eu lieu les 15 décembre et 17 décembre dans les écoles.

Les résultats ont été proclamés le 17 décembre et la charte rappelant leurs engagements votée par les jeunes conseillers.



Et maintenant ?

Maintenant, tout le monde va se mettre au travail !

Il va y avoir une première réunion avec les vingt-deux élus le 11 janvier pour choisir le thème des actions de cette année. Les enfants vont ensuite travailler en groupe, soit le lundi soir, soit le jeudi après-midi.

Le 29 février, il y aura une séance plénière – conseil municipal ouvert au public – pour voter les actions à réaliser.

Les enfants travailleront ensuite avec Emmanuèle Breyse, l'animatrice du CME, pour voir comment, concrètement, mettre ces actions en place. Elles seront réalisées courant mai.

Enfin, le 6 juin, ce sera le dernier conseil municipal des enfants pour cette année scolaire, où nous ferons le bilan des actions et du fonctionnement du CME. Et l'année prochaine, nouvelle élection !



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ÉLUS AU CONSEIL DES ENFANTS DE CARPENTRAS

Ecole Nord « A »

Mlle Inès BEN MHAMED M. Joad LEBLANC

Ecole Nord « B »

Mlle Lian REINO-JENDOUBI M. Amine BOUAYSS

Ecole F. Jouve – Pous du Plan

Mlle Sana HADDOUTI M. Chakir SOUHAIL

Ecole de la Roseraie

Mlle Nahida CHAIBDRA M. Nino TOURNIER

Ecole Quintine

Mlle Djoulane ABBAOUI M. Abdallah METTALSI

Ecole E. Bouche

Mlle Sophia BEYYATO M. Louis LALLEMAND

Ecole Amandiers « A »

Mlle Alaïs FRANCHESQUIN M. Fouad FAKHSA

Ecole Amandiers « B »

Mlle Malake GADI M. Hakim DERMOUNE

Ecole Intercommunale des Garrigues

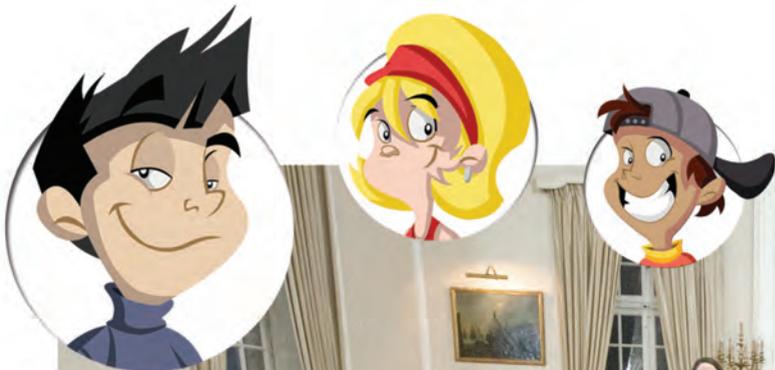
Mlle Eloïse STOECKLIN M. Louis ALBERTINI

Ecole Privée St Joseph

M. Wilfrid BOTELLA M. Édouard THOMAS

Ecole Privée Immaculée Conception

Mlle Victoria LECONTE Mlle Julie MATHE



Les jeunes élus accompagnés de Pauline Dréano, Adjointe déléguée à la culture et à la jeunesse, Hélène Cabassy, conseillère municipale déléguée au conseil municipal des enfants, Francis Adolphe, Maire de Carpentras et président de la CoVe et Yvette Guiou, adjointe déléguée à l'enseignement et à la petite enfance.

En bas, de droite à gauche : Julie Mathé, Victoria Leconte, Eloïse Stoecklin, Louis Albertini, Fouad El Fakhsa, Alaïs Franchesquin, Liana Reino-Jendoubi, Amine Bouayss et Sophia Beyyato. En haut, de droite à gauche : Louis Lallemand, Inès Ben Mhamed, Hakim El Dermoune, Malake Gadi, Djoulane Abbaoui, Abdallah Mettalsi, Nahida Chaïbdra, Nino Tournier, Chakir Souhail, Edouard Thomas et William Botella.

LES HALLES MÉDIÉVALES

Que reste-t-il du Carpentras moyenâgeux, en plus de son imposante porte d'Orange du XIV^e siècle ? Ses halles et cette placette si italienne, pour ne pas dire toscane, non loin de celle, si vaste, de l'ancien évêché, pour ne pas dire du Palais. Avancez-vous...

Imagine-t-on sa splendeur du temps de nos évêques et de nos consuls, avec son beffroi en pierres blondes de Caromb, sa fontaine aux huit mascarons sculptés et au génie de plomb doré, lequel finit par lui donner la belle appellation de place de la Fontaine de l'Ange, de nos jours place de l'Horloge ? Elle se situe au carrefour des deux grands axes, cardo et decumanus des premières tribus gallo-romaines ; au croisement des rues de la Porte-d'Orange, Raspail, de l'Evêché et des Halles qui servit de ventricule commercial, administratif – la première Maison de Ville y fut établie dès 1475, jusqu'à son incendie en 1713 –, festif et marchand à ces deux principales voies du cœur de la cité.

Et voici les halles, que Henri Dubled, le conservateur, nomme « trottoirs couverts », un espace pris « dans les maisons », et qui sont une particularité des villes du Midi.

Elles offraient de fait une protection contre le soleil, plus que contre la pluie (torrentielle pourtant selon la saison).



Telles une rue de Rivoli miniature locale, elles consistent en une longue série d'arcades – n'y cherchez pas d'arc en plein-cintre – c'est-à-dire d'une galerie marchande ouverte latéralement par de forts piliers carrés en pierre ocre.

Au XVII^e siècle, certains boutiquiers seront accusés d'obstruer ces « alvéoles » au moyen de bâches, cannisses et autres éventaires en bois et d'en entraver de la sorte le libre accès de la clientèle, ainsi que la facilité des échanges de part et d'autre de la rue.

Au temps du tirage de la soie, au XVIII^e siècle, il est interdit d'emprunter ces halles avec des cocons extraits de l'étuve.

Au début de 1858, les grandes halles (6 ouvertures, en partant de l'est, jusqu'à la rue de la Monnaie, 8 jusqu'à la rue Galonne, 11 jusqu'à la rue Archier et 6 encore jusqu'à la rue Porte-d'Orange, soit 31 au total) abritaient 34 portes d'entrées et 24 locataires, le même nombre que sous la rue Vitrée, ou passage Boyer, lequel s'ouvre après 5 "arcades", dites les petites halles.

Et c'est encore et toujours dans cette rue des Halles qu'entre deux vieilles fontaines adossées se situe, depuis 1740, dans l'ancien hôtel de la Roque acheté en 1738, notre actuelle Maison commune.

Sa façade rompt magnifiquement la monotonie de cette enfilade du vieux quartier marchand, ornée qu'elle est d'un balcon posé sur deux solides consoles, fermé par un joli garde-corps en ferronnerie et surmonté enfin d'un cartouche aux armes de la ville ; deux putti – frères jumeaux de l'angelot de la fontaine – y veillent jalousement, juchés sur une porte-fenêtre d'une belle venue architecturale.

Roger Colozzi

LIS ALO MEDIEVALO

De que n'en soubro dóu Carpentras de l'age - mejan, en demai de sa grandarasso Porto d'Aurenjo dóu siècle XIVEN ? Aquéstis Alo e aquesto placeto tant italiano, pèr pas dire touscano, procho d'aquelo, tant vasto de l'ancien Evescat, pèr pas dire dóu Palais. Arouchas-vous...

Pouden-ti agué idèio de sa magnificènci de nòstis evesque e de nòsti conse, emé sa toure de pèiro sauro de Caroub, sa font di vue mascaroun escrinçela e dóu gèni de ploumb daura que finiguè pèr ié douna lou poulit noum de Plaço de la Font de l'Ange, aro plaço dóu Reloge ? S'atrovo au caïrefourc di dos gràndi routo, cardo et decumanus di proumièri tribu galou-roumano ; à la crousiero di carriero de la Porto d'Aurenjo, Raspail, de l'Evescat e dis Alo que serviguè de rode coumerciau, amenistratièu – la proumièro coumuno ié fuguè istalado tre 1475, enjusquo soun incèndi en 1713 – festièu e marchand à-n-aquéli dos viò majo dóu dintre de la cièuta.

E veici lis alo qu'Enri Dubled, lou Counservadou batejo « trepadou cubert », un espàci pres « dins lis oustau » e que soun uno marco di vilo dóu miejour. Pourgissien verai, uno sousto dóu soulèu mai que de la plueio (que pamens toumbavo à raisso segound la sesoun). Coume uno carriero de Rivoli en menuda loucalo, se vèi coume uno longo tiero d'arcado – ié cerqués pas d'arc en plen cintre – valènt-à-dire d'uno galarié marchando duberto de caire pèr de pielounas carrat en pèiro bloundo .

Au siècle XVIIen, d'uni boutiquié saran accusa de tapa aquèsti « traou » emé de tèndo, canisso e àutri levadou de bos, e de n'en entrepacha ansin lou

camín à la pratico, e tambèn lis escàmbi lièure d'un coustat e d'autre de la carriero.

Dóu tèms dóu tirage de la sedo, au siècle XVIIIen, es enebi de travessa aquèstis alo emé de magnan poutira dóu boulidou .

A la coumençanço de 1858, li gràndis Alo (6 duberturo, en partènt dóu levant, enjusquo à la carriero de la Mounedo, fin qu' à la carriero Galounno, 11 enjusquo à la carriero Archier e 6 encaro fin qu' à la Porto d'Aurenjo, siegue 31 au toutau) assoustavon 34 porto d'intrado e 24 lougatàri, lou meme nombre que souto la carriero Vitrée au passage Boyer, lou quau se duerb après 5 « arcado » dicho li pichòtis alo. E es encaro e sèmpre dins aquelo carriero dis Alo qu'entre dos vièii font acoutado, s'atrobo, despièi 1740, dins lou rèire hotel de la Roque croumpa en 1738 nosto coumuno d'aro.

Sa faciado fai bàrri emé bonur à l'enuei d'aquesto tiero dóu vièi quartier marchand, adournado qu'es, d'un bescaume pausa sus dos soulidi counsulo , tapado pèr uno poulido parabando en ferramento e subremountado enfin d'un cartouche is armo de la vilo ; dous putti-fraire bessoun de l'angeloun de la font --, ié vihon feroujamen, quiha sus uno porto-fenèstro d'uno bello aluro architeituralo.

Revira au prouvençau

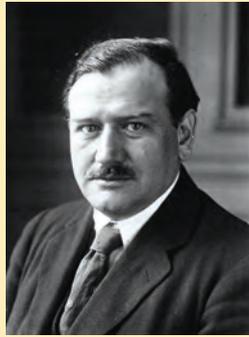
pèr Roubert Arnaud emé lou soustèn dóu Couleitièu Prouvenço.

La Gazette de l'Inguimbertaine



CARPENTRAS Petit journal de la bibliothèque, des archives et des musées de la Ville de Carpentras - ISSN 2101-4140 - Janvier 2016 - N°95
Capitale du Comtat Venaissin

Don de documents familiaux d'Édouard Daladier



Par décision du 7 juillet 2015, la Ville de Carpentras a accepté la donation de Mesdames Anne, Nathalie et Cécile Daladier, en faveur de l'Inguimbertaine, d'un ensemble de documents familiaux concernant leur grand-père, Édouard Daladier.

Conservatoire de la mémoire comtadine, la bibliothèque-musée dispose de nombreux fonds relatifs aux personnalités locales et nationales d'origine carpentrassienne.

Grâce à la générosité des descendantes de cette figure de la III^e République, ce don vient enrichir l'institution. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Fils d'un boulanger carpentrassien, Édouard Daladier (1884†1970) est reçu premier à l'agrégation d'histoire et devient professeur au lycée Daudet de Nîmes. En 1911, il a seulement 28 ans lorsqu'il est élu maire de Carpentras. En 1914, il part pour le front et en revient décoré de la Légion d'honneur.

Député de Vaucluse de 1919 à 1940, il occupe la présidence du Parti radical en 1927-1930 et 1936-1938. Il participe au gouvernement du Cartel des gauches en qualité de ministre des Colonies (1924), de la Guerre (1925), de l'Instruction publique (1926) et des Travaux publics, à trois reprises entre 1930 et 1932. Il devient lui-même président du Conseil en 1933 mais doit démissionner après les émeutes de février 1934. Chef du Parti radical, il participe au rassemblement de la gauche lors des élections de juin 1936, permettant l'alliance du Parti communiste français (PCF), de la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) et des Radicaux. Il devient ministre de la Défense durant le gouvernement du Front populaire de 1936 à 1937. En 1938, poussé par la politique d'apaisement des Britanniques,

il signe à contrecœur les accords de Munich. Le 3 septembre 1939, il déclare néanmoins la guerre à l'Allemagne et engage une politique

anticommuniste consécutivement au pacte germano-soviétique.

Renversé le 20 mars 1940, il fait partie du gouvernement de son successeur, Paul Reynaud, en qualité de ministre de la Défense nationale. En juin 1940, il embarque pour le Maroc, puis revient en France en août. Il est alors arrêté et jugé lors du Procès de Riom par le gouvernement de Vichy. Accusé – avec d'autres hommes politiques et officiers – d'être responsable de la défaite, il est incarcéré par l'État français de 1940 à 1943 et déporté en Allemagne de 1943 à 1945. Il retrouve son mandat de député de Vaucluse de 1946 à 1958, et est élu maire d'Avignon en 1953.

Il préside le Rassemblement des gauches républicaines en 1957, puis quitte ses fonctions en 1958. Il soutient Pierre Mendès-France et vote contre

l'investiture du général de Gaulle en 1958. Peu après, il se retire de la vie politique. Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise.



Maison natale de Daladier, dessinée par Duplan



Lettres de Mistral à Daladier



Diverses archives familiales

RIBUNE LIBRE

Conformément à la loi du 27 février 2002, relative à la "démocratie et aux libertés", les différents groupes politiques du Conseil Municipal disposent d'un espace de libre expression dans le journal de la Ville. Cette liberté est valable y compris pour les erreurs de style et d'orthographe. Les propos tenus n'engagent que les auteurs. Toute attaque ou mise en cause personnelle est interdite de publication dans cet espace conformément à la législation en vigueur.

VIVE CARPENTRAS !

Tous les élus de la majorité municipale vous souhaitent une très belle année 2016. En 2015, notre ville a vu arriver le train dans un nouveau quartier qui regroupe maintenant tous les moyens de transport : bus, voitures, vélos, piétons et le train vers Avignon TGV. Notre ville est maintenant pleinement connectée au reste de la région et à la France entière.

Cette réalisation fut un événement phare pour notre ville et elle nous permet d'entrevoir plus sereinement l'avenir. Après l'ouverture des rocades, voici le dernier grand chantier en matière de réseau de la ville terminé. Nous avons déjà commencé la suite avec les travaux de la future bibliothèque multimédia à l'Hôtel-Dieu. Ils se déroulent sans retard et nous pourrons bientôt commencer les visites de chantier après l'incroyable fréquentation lors des dernières journées du patrimoine.

Après le grand succès de la 8^{ème} édition des Noëls Insolites, nous voyons que notre ville attire de plus en plus dans le département et

au delà. Plusieurs autres villes nous ont d'ailleurs contacté pour savoir comment copier notre festival !

En 2016, nous continuons la rénovation du centre ville rue Porte-de-Montoux, place de la Juiverie et sur la face sud de la place Maurice-Charretier (place de la mairie).

Vous nous avez élu pour rendre notre ville plus belle et plus attractive, c'est ce que nous faisons tous les jours de façon concrète et efficace. Nous pouvons tous participer à rendre notre ville plus belle en étant positif et en défendant à l'extérieur son attractivité et son dynamisme. Nous sommes tous les acteurs de cette renaissance.

Nous formulons le vœu, qu'en 2016, le positif l'emporte sur la morosité et qu'ainsi, tous ensemble, nous puissions être fiers de Carpentras !

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

CARPENTRAS BLEU MARINE

NDLR / Le texte de la liste "Carpentras Bleu Marine" n'ayant pas été transmis dans les délais impartis, nous n'avons pu le publier.

RELEVONS LE DÉFI, RELEVONS CARPENTRAS

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,
Alors que l'année 2015 se termine tragiquement suite aux attentats perpétrés à Paris et que la conjoncture économique est peu propice à la relance, nous formulons le vœu que 2016 soit une année de sursaut. La situation de Carpentras est elle aussi hélas calamiteuse. La municipalité socialiste tente de faire illusion en donnant l'impression qu'elle se bat pour le centre ville garde son attractivité. En réalité, elle manque de vision stratégique et multiplie les projets commerciaux mortifères. Nous nous sommes ainsi battus avec succès contre le projet de la zone d'activités des Croisières porté par le maire. Ce projet concrétisé aurait signé l'arrêt de mort des commerces de centre ville qui connaissent déjà des difficultés.

Mais ne se satisfaisant pas de tuer le centre ville à petit feu, la municipalité a un autre projet honni par une grande partie des carpentrassiens qui consiste en la création d'une zone commerciale dont un restaurant Mac Donald et d'un complexe de logements sociaux. Cet ensemble,

prévu à la sortie de la ville, jouxterait une zone résidentielle. Il va sans dire que si ce projet se concrétisait, le centre ville serait à nouveau un dommage collatéral dont la majorité socialiste se moque bien.

La municipalité ne fait pas mieux dans les autres domaines. Ainsi, le projet d'école numérique qu'aux municipales le maire avait « emprunté » à notre programme, est toujours au point mort. De même, le logis des jeunes est dans une situation moribonde suite à la mainmise de la mairie sur cette structure.

Enfin, la situation au sein de la mairie n'est guère reluisante. La majorité a réussi l'exploit de mettre les agents municipaux vent debout contre sa réforme du régime indemnitaire. Nous leur apportons tout notre soutien dans cette lutte contre un maire qui s'assoit sur le dialogue social.

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, nous vous souhaitons une très bonne année 2016 : santé et bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers !

JULIEN AUBERT ET ANTOINE LAVAL

VŒUX DU MAIRE

C'est le mercredi 27 janvier que Francis Adolphe adressera ses vœux aux carpentrassiens.

Comme chaque année, c'est à l'Espace Auzon que se déroulera cette réception. À partir de 19h, le Maire et son conseil municipal évoqueront notamment les grands chantiers et projets de 2016.

Puis, un cocktail dinatoire permettra aux participants de commencer cette nouvelle année dans un esprit de convivialité.

LES STAGES DE LA MJC

TAI CHI CHUAN épée sabre tui Shou

avec Corinne MENDEZ

Samedi 16 janvier 2016 de 13h30 à 17h30

Dimanche 17 janvier 2016 de 9h à 12h30

Dimanche 17 janvier 2016 de 13h30 à 17h30

Tarif * : 50€ la demi-journée / 80€ les 2 demi-journées / 90€ les 3 demi-journées

DANSE DE SALON

avec Virginia et Angelo

Samedi 9 janvier 2016 de 17h à 18h30

Tarif * : 18€/personne, 30€/couple

KIZOMBA

avec Mimi et Curtis

samedi 23 janvier 2016 de 17h à 19h

Tarif * : 15€/personne

DANSE ORIENTALE

avec Anjali POPPY

Samedi 23 janvier 2016

thème : DANSE AVEC LE SABRE de 14h à 17h

Tarif * : 35€

DANSE INDIENNE

avec Valérie KANTI FERNANDO

samedi 30 janvier 2016 de 15h à 17h

Tarif * : 10€/personne

* pour les non-adhérents un supplément de 5€ pour la saison (carte adhésion stage)

Ils sont nés

17/11/15 Lelyann BARTHELEMY

17/11/15 Lolie GALLET

19/11/15 Lenna CONSTANTIN PONS

23/11/15 Liliou GAMET

26/11/15 Louna GIOVANNETTI

25/11/15 Hayden JULLIAN

26/11/15 Sofiane CHAIEB

26/11/15 Mahiti BERNARD REYMOND

02/12/15 Roudayna SAÏDANE

02/12/15 Anas SAÏDANE

02/12/15 Rayan CORNIC

04/12/15 Hajare AHRAS

04/12/15 Mayssa EL MANKOURI

05/12/15 Maëlle CHARLES

05/12/15 Paloma FISCHER

05/12/15 Théo TAILLÉ

07/12/15 Adam BOUZELMAT

Ils se sont mariés

21/11/15 HAMADACHE Fatïha
et DA COSTA MARTINS Carlos

21/11/15 CAGNE Stéphanie
et HAMADACHE Laïd



Pour me faciliter la vie
la Ville de Carpentras simplifie l'accès
à ses services
Un guichet UNIQUE pour
TOUTES mes demandes !



ma ville facile
04 90 60 84 00
www.carpentras.fr

N° D'URGENCES

Pompiers	04 90 81 70 55 ou 18
Samu	15
Police Secours	17
Commissariat	04 90 67 62 00
Gendarmerie	04 90 63 09 00
Police Municipale	04 90 60 30 49
Urgences Hôpital	04 32 85 90 00
Pôle Santé	04 32 85 88 88
Maternité	04 32 85 88 88
Synergia Polyclinique	04 32 85 85 85
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
Centre Grands Brûlés	04 91 94 16 69
ERDF	09 726 750 84
GrDF	0 800 47 33 33
Service des Eaux	0 810 43 94 39
Week-end & nuits	0 810 73 97 39
Eclairage Public	0 800 39 18 48

Leila AUDARD

Leila Audard, alias Lily Dall Warrens, fait partie de ces personnes qui ont au moins une idée à la seconde, si ce n'est dix... Cette maman très créative a créé il y a deux ans tout un univers autour des activités manuelles, autour d'un personnage, Monsieur Loustic.

Quel a été votre parcours ?

Je suis née dans le Pas-de-Calais, et j'ai suivi mon mari au fil de ses mutations professionnelles. Nous sommes arrivés dans le Sud en 2004, en Aveyron d'abord, puis dans le Vaucluse en 2010. J'ai fait un BTS de publicité, puis j'ai eu divers métiers, dans le domaine de la vente, notamment en parfumerie. J'ai aussi fait un passage dans le secteur de l'esthétique, j'avais créé mon entreprise en 2006 dans ce domaine, et lancé le premier réseau social spécialisé beauté. Depuis quelques années, je me consacre à l'éducation de mes enfants, et j'interviens au centre de loisirs associé à l'école de Carpentras.

Comment est né Monsieur Loustic ?

Il y a deux ans, mon fils a eu des problèmes de psychomotricité, et des angoisses à l'idée d'aller à l'école. On est allé voir un certain nombre de spécialistes, et dans les salles d'attentes, j'ai alors commencé à écrire un livre illustré, avec des personnages à base de triangles, notamment un personnage central, Monsieur Loustic.

Au fur et à mesure, je demandais à mes trois enfants, mais aussi à ma mère, à mon mari, aux enfants du CLAE, de me dire ce qu'ils avaient envie de voir dans ce livre. L'histoire s'est alors écrite à partir de tous ces éléments.

Quelle place ont les jeux dans ce projet ?

Il y avait aussi dans ce livre un certain nombre de prétextes à des activités manuelles diverses qui stimulaient la motricité.

Des recettes de cuisine, comme une pâte à tartiner à base de sirop d'agave, et toute une gamme de petits jeux fabriqués à partir de carton, de papier, de plastique, de perle. Il y a un bracelet à histoire, un tee-shirt à colorier ou à customiser, un jeu de billes fait à partir de gland de chêne blanc...

Ça a beaucoup aidé mon fils à surmonter ses problèmes, alors je me suis dit qu'il y avait peut-être quelque chose d'intéressant pour d'autres enfants dans la même situation. J'ai donc conçu une série de petits kits de jeu, avec une notice de montage, quelques éléments, que tout le monde peut réaliser chez soi.

« Monsieur Loustic stimule les capacités intellectuelles des enfants et notamment leur imaginaire »

Qu'est-ce que le jeu apporte aux enfants ?

Tout d'abord, il stimule leurs capacités intellectuelles, et notamment leur imaginaire. Car pour réaliser tous ces petits montages, ces activités manuelles, les enfants doivent essayer d'imaginer, de se projeter l'image du montage une fois réalisé.

Le jeu, c'est aussi une activité où l'on peut échouer, et qu'on peut recommencer jusqu'à réussir.

Et puis bien sûr, en utilisant les différents outils pour réaliser ces petits montages, ils exercent leur motricité fine.



Comment comptez-vous faire « grandir » Monsieur Loustic ?

Je développe ce projet au fur et à mesure. J'ai par exemple contacté le réseau national des ESAT, pour voir avec eux comment on pourrait faire fabriquer tous ces jeux, mais en faisant en sorte que sur chaque emballage, figure le nom de la personne qui l'a réalisé, par exemple.

Enfin, j'ai déposé la marque il y a quelques mois, car je commençais à être contactée par des gens qui étaient intéressés par ce concept, et qui me demandaient ce que j'allais faire de ces personnages.

J'ai demandé l'aide d'un avocat pour faire les démarches nécessaires.

Je veux par contre que ce projet reste dans un bon état d'esprit, ouvert, sympathique. Ça ne m'empêche pas de faire les choses de manière professionnelle et rigoureuse, mais ça me semble important que tout soit cohérent avec l'univers de gentillesse et d'imagination de Monsieur Loustic. ■

Retrouvez l'interview en vidéo sur le site de la ville, en flashant le code ci-contre

